Un policier m'a verbalisé sans aucune objectivité

Par chamce

?Maître,

Je me permets de vous contacter pour vous narrer ce qui m'est arrivé le 22 mai vers 3 heures du matin. Un policier sonne, chez moi, accompagné d'un collègue, le 22 mai 2020, à 3 heures du matin, sans masque, voulant rentrer dans mon domicile. Je refuse parce que je suis une personne à risque. Je vis seule. Personne ne rentre chez moi et je sors une fois toutes les deux semaines uniquement pour faire des achats alimentaires.

J'entrouvre la porte de mon appartement en laissant le système de sécurité. Il me demande de décliner mon identité, m'explique les raisons de sa venue. Il note quelques mots sur son carnet. Je lui explique que je suis allée frapper avec un balai sur la porte de l'appartement du locataire qui habite dans la colonne d'en face, à l'étage inférieur parce qu'il est très tard et que j'entends de mon appartement sa jeune fille courir dans tout l'appartement des parents. Ce fut le cas de nombreux soirs pendant plusieurs semaines. La fillette, âgée de 3 ans, n'est pas couchée avant 2h 2h30 du matin et court pratiquement tous les soirs. J'explique au policier que ma voisine en montrant son appartement a tapé aussi avec son balai sur son plancher avant leur arrivée et lui demande d'aller la voir. J'avais identifié le bruit venant de son appartement. Le locataire de l'appartement en question (le 41) avait sonné chez ma voisine de palier avant l'arrivée des policiers. je l'avais vu par le judas de mon appartement. Comme la sonnette ne fonctionne pas et peut-être pour d'autres raisons, elle n'a pas ouvert la porte de son appartement. Le policier ne m'écoute pas et refuse d'aller sonner chez ma voisine de palier. J'ajoute que le locataire du 41 est venu me menacer de me fracasser la porte de mon appartement si je revenais frapper à la porte de son appartement et m'a traité de raciste quand je lui ai demandé que sa fille cesse de courir dans l'appartement avant leur arrivée. Les bras m'en tombent quand je l'entends me dire "vous n'allez pas faire la loi". il n'a pas constaté de bruits, n'a pas voulu m'écouter, ne m'a pas fait un rappel à la loi. c'est la première fois que j'ai affaire à la police depuis que j'habite dans mon appartement dans lequel je vis depuis plus de 20 ans. Une semaine plus tard, à ma grande stupéfaction, je reçois un pv. J 'ai vraiment l'impression que le policier n'a pas été objectif. Il a peut-être voulu venger mon ancien employeur contre lequel j'avais porté plainte.

Je trouve que cette décision est abusive, qu'en pensez-vous? Je vous remercie d'avance.